

ATELIER

PILOTAGE DES DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES ET DU SUIVI DES ÉLÈVES

LE RÔLE PÉDAGOGIQUE DU DIRECTEUR D'ÉCOLE

LE RÔLE PÉDAGOGIQUE DU DIRECTEUR

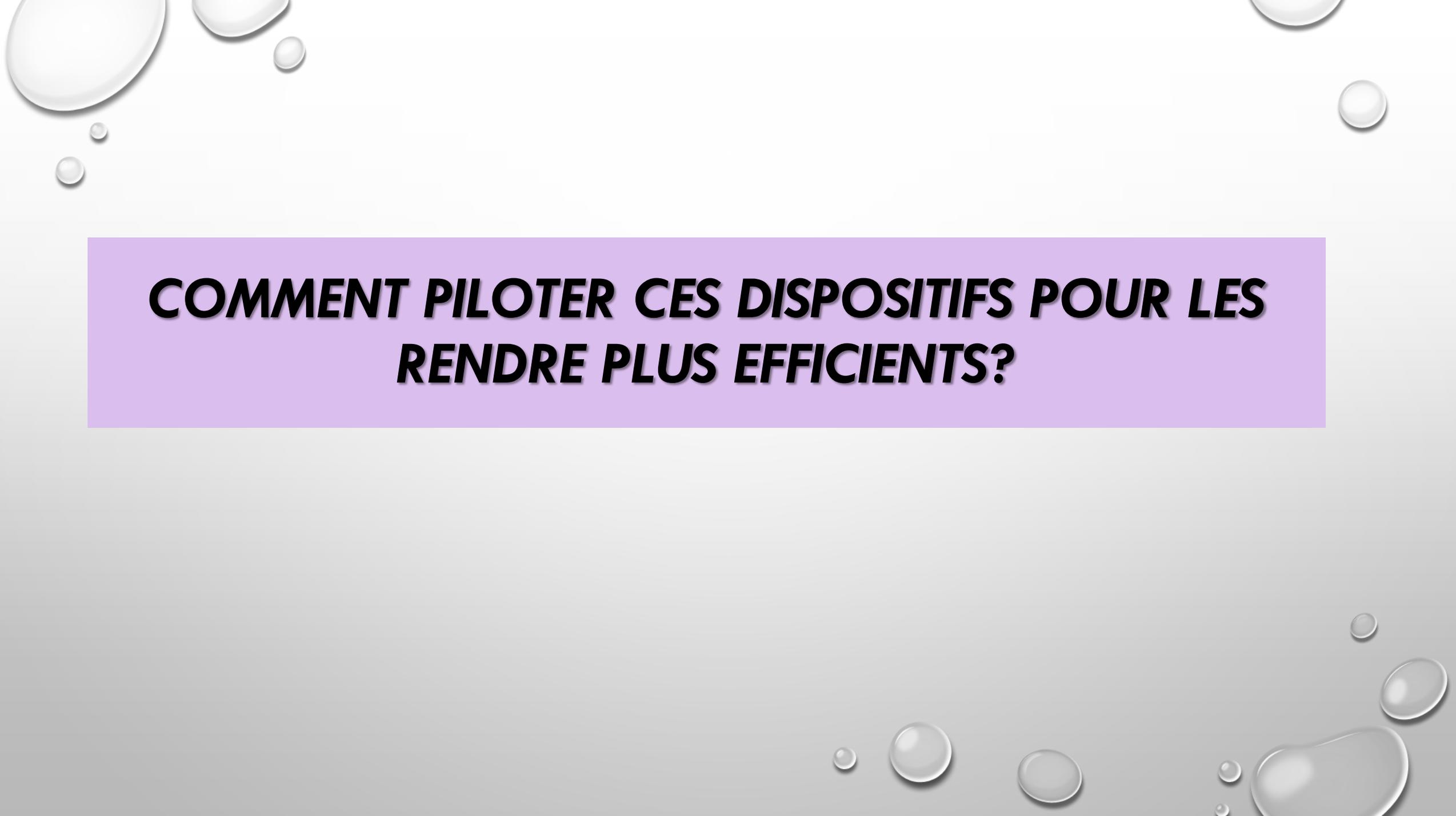
- LE DIRECTEUR EST LE GARANT DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE. IL VEILLE AUX DROITS DE L'ÉLÈVE ET SA RESPONSABILITÉ S'EXERCE DANS LE CADRE DES ÉQUIPES D'ENSEIGNANTS PARFOIS EN OPPOSITION AVEC SES COLLÈGUES

LE RÔLE PÉDAGOGIQUE DU DIRECTEUR

- LE DIRECTEUR EST LE GARANT DES DÉCISIONS DES ÉQUIPES D'ENSEIGNANTS.
- IL VEILLE À CE QU'ELLES SE SITUENT BIEN DANS LE CADRE DES PROGRAMMES EN MÊME TEMPS QU'IL GARANTIT QUE LES DÉCISIONS SE TRADUISENT EN ACTES.

DISPOSITIFS ABORDÉS

- **SCOLARISATION DES MOINS DE 3 ANS**
- **MAÎTRE SUPPLÉMENTAIRE**
- **ULIS ÉCOLE, UPE2A**
- **PPRE, APC, ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF**



***COMMENT PILOTER CES DISPOSITIFS POUR LES
RENDRE PLUS EFFICIENTS?***

LE CONTEXTE

- TOUS CES DISPOSITIFS S'INSCRIVENT DANS UN CADRE / UN PROJET, QUI CIBLE UNE MEILLEURE RÉUSSITE DE CHAQUE ENFANT.

Scolarisation des moins de 3 ans:

Construire une relation positive à l'école et développer des apprentissages langagiers, moteurs, culturels et sociaux.

ULIS école, UPE2A:

Prendre en compte les élèves à besoins particuliers et les accompagner à la réussite en favorisant leur inclusion scolaire

Maître supplémentaire:

Prévenir la difficulté scolaire et permettre à chaque élève de développer les apprentissages fondamentaux (les langages, apprendre à apprendre, ...)

PPRE (accompagnement, passerelle, maintien):

Formaliser et coordonner les différentes aides apportées à un élève en grande difficulté – temps scolaire et hors temps scolaire

APC, AE:

Répondre aux besoins des élèves ou apporter des remédiations

LE CONTEXTE

- CHAQUE DISPOSITIF DOIT ETRE LE PLUS EFFICACE POSSIBLE POUR LES ELEVES QUI EN BENEFICIENT

Scolarisation des moins de 3 ans:

Construire une relation positive à l'école et développer des apprentissages langagiers, moteurs, culturels et sociaux.

ULIS école, UPE2A:

Prendre en compte les élèves à besoins particuliers et les accompagner à la réussite en favorisant l'inclusion scolaire

Maître supplémentaire:

Prévenir la difficulté scolaire et permettre à chaque élève de développer les apprentissages fondamentaux (les langages, apprendre à apprendre, ...)

PPRE (accompagnement, passerelle):

Formaliser et coordonner les différentes aides apportées à un élève en grande difficulté – temps scolaire et hors temps scolaire

APC, AE:

Répondre aux besoins des élèves ou apporter des remédiations

L'EVALUATION EST NÉCESSAIRE !

LA SCOLARISATION DES MOINS DE TROIS ANS

OBJECTIF RECHERCHÉ EN REP : SCOLARISATION DE 50 % DE LA CLASSE D'ÂGE

SOIGNER LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES :

- AU MOMENT DE L'INSCRIPTION
- EN DÉBUT D'ANNÉE SCOLAIRE

ANTICIPER LES INSCRIPTIONS BIEN AVANT LA RENTRÉE :

- RELATIONS AVEC LES SERVICES PETITE ENFANCE DU QUARTIER
- REPÉRAGE DES FAMILLES AVEC L'ASSISTANTE SOCIALE DE SECTEUR

MENER UNE RÉFLEXION SUR LES ÉLÈVES SCOLARISÉS EN TPS TOUT AU LONG DU CYCLE:

- DÉCLOISONNEMENTS
- LIENS AVEC LES ATSEM

EVITER LES TEMPS PARTIELS

- ATSEMS TOURNANTS À ÉVITER

MAÎTRE SUPPLÉMENTAIRE (MAÎTRE +)

RÉSISTER À LA DEMANDE DES COLLÈGUES ET RAPPELER LES PRIORITÉS ET SPÉCIFICITÉS DU POSTE

- PRIVILÉGIER LE NOYAU DUR DU CYCLE 2 (CP ET CE1)
- PROPOSER UN TRAVAIL AVEC LES GS SUR PÉRIODES 4 ET 5

GARANTIR UN CERTAIN QUOTA D'HEURES PAR ÉLÈVE ET PAR SEMAINE:

- AU MOINS 3 INTERVENTIONS PAR CLASSE ET PAR SEMAINE

PILOTER LE DISPOSITIF:

- RÉUNIR RÉGULIÈREMENT LES ENSEIGNANTS CONCERNÉS
- PRIVILÉGIER LES ACTIONS DE CO-INTERVENTION. PAS DE SUIVI INDIVIDUEL
- BILANS DE FIN DE PÉRIODE
- ANALYSE DES INDICATEURS DE RÉUSSITE SCOLAIRE (ÉVALUATIONS CP OU AUTRES...)

ULIS ÉCOLE – UPE2A

LE DIRECTEUR EST LE GARANT DU SUIVI DES PROJETS

- PRIORITÉS DE SCOLARISATION
- MISE EN ŒUVRE DES PPS EN ULIS ÉCOLE
- ACCUEIL DE L'ÉLÈVE DANS UNE CLASSE DE RÉFÉRENCE ET LIEN AVEC LE DISPOSITIF UPE2A

UN PRINCIPE FONDAMENTAL :

- L'INCLUSION

PILOTER LE DISPOSITIF:

- RÉUNIR RÉGULIÈREMENT LES ENSEIGNANTS CONCERNÉS
- VEILLER À CE QUEL ES ÉLÈVES QUITTENT L'UPE2A AU BOUT D'UNE ANNÉE

PPRE – APC – ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

LE DIRECTEUR EST LE GARANT DU SUIVI DES PROJETS

- DÉFINIR LES PPRE EN CONSEIL DE CYCLE
- RAPPELER LE PRINCIPE DE L'ÉVALUATION PÉRIODIQUE DU PPRE
- ORGANISER LA CONCERTATION AVEC LES PARTENAIRES, LE RASED ET LES PARENTS

OPTIMALISER LE SUIVI DES ÉLÈVES EN APC:

- 3 DOMAINES
- PRIVILÉGIER LES PRISES EN CHARGES « DENSES ET MASSÉES »
- PRIVILÉGIER DES NIVEAUX EN FONCTION DE LA PÉRIODE DE L'ANNÉE

PILOTER LE DISPOSITIF:

- RÉUNIR RÉGULIÈREMENT LES ENSEIGNANTS CONCERNÉS (CONSEILS DE CYCLE)
- ÉVALUER L'EFFICACITÉ DU DISPOSITIF



DES QUESTIONS?

FIN



LA SCOLARISATION DES MOINS DE TROIS ANS

PROJET DE SCOLARISATION

TEXTE DE RÉFÉRENCE

NOR : MENE1242368C - circulaire n° 2012-202 du 18-12-2012 - MEN - DGESCO A1-1

- L'OBJECTIF: FAVORISER LA RÉUSSITE SCOLAIRE DE L'ENFANT
 - L'APPROPRIATION DE LA LANGUE FRANÇAISE ET LES PREMIÈRES COMPÉTENCES À CONSTRUIRE EN TERMES DE COMPRÉHENSION ;
 - L'ACQUISITION PROGRESSIVE DES COMPÉTENCES LIÉES AU «APPRENDRE ENSEMBLE ET VIVRE ENSEMBLE»;
 - UNE OUVERTURE AUX AUTRES ET UNE OUVERTURE CULTURELLE (DÉCOUVERTE DU MONDE : SES OBJETS, SES MATIÈRES).

[Retour](#)

LE MAÎTRE SUPPLÉMENTAIRE

TEXTE DE RÉFÉRENCE

circulaire n° 2012-201 du 18-12-2012 - MEN

LES OBJECTIFS:

→ CONDUIRE CHAQUE ÉLÈVE À LA MAÎTRISE DU SCC

→ PRÉVENIR LA DIFFICULTÉ SCOLAIRE EN PRIMAIRE ... SANS SE SUBSTITUER À L'AIDE SPÉCIALISÉE (ÉLÈVES EN TRÈS GRANDE DIFFICULTÉ).

L'ACTION EST CENTRÉE SUR L'ACQUISITION DES INSTRUMENTS FONDAMENTAUX DE LA CONNAISSANCE (EXPRESSION ORALE ET ÉCRITE, MATHÉMATIQUES).

[Retour](#)